

AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier par intérim de la Ville de Waterloo, qu'à la séance ordinaire du mardi, 13 octobre 2026 à 19 h à l'hôtel de ville de Waterloo sis au 417 rue de la Cour, le conseil municipal statuera sur neuf demandes de dérogation mineure au Règlement de zonage comme suit :

1^{re} demande : Hauteur d'une clôture – 131, Place Champêtre (lot 6 620 928)
Hauteur demandée de 1,2 m en cour avant, alors que le règlement édicte 1 m.

2^e demande : Marge latérale – 182, rue du Manège (lot 6 588 215)
Demande de marge latérale à 2 m, alors que le règlement édicte 3 m.

3^e demande : Surface de stationnement – 182, rue du Manège (lot 6 588 215)
Pourcentage d'occupation du stationnement à 50 % alors que le règlement édicte 30 %.

4^e demande : Marge latérale – 184, rue du Manège (lot 6 588 216)
Demande de marge latérale à 2 m, alors que le règlement édicte 3 m.

5^e demande : Surface de stationnement – 184, rue du Manège (lot 6 588 216)
Pourcentage d'occupation du stationnement à 50 % alors que le règlement édicte 30 %.

6^e demande : Surface de stationnement – 161, rue du Manège (lot 6 588 247)
Pourcentage d'occupation du stationnement à 50 % alors que le règlement édicte 30 %.

7^e demande : Surface de stationnement – 163, rue du Manège (lot 6 588 248)
Pourcentage d'occupation du stationnement à 50 % alors que le règlement édicte 30 %.

8^e demande : Empiètement de l'espace de stationnement en façade – 163, rue du Manège (lot 6 588 248) Empiètement de l'espace de stationnement devant la façade du bâtiment de 3 m au lieu de 2,5 tel qu'édicte par le règlement.

9^e demande : Superficie minimale pour un logement – 4321 @ 4327, rue Foster,
(lot 4 163 692) Demande pour subdiviser un logement en deux avec une superficie de 30,4 m² et 39,4 m² au lieu de 45 m² comme l'exige le règlement.

Toute personne désirant des informations sur ces dossiers peut communiquer avec le service d'urbanisme par courriel à l'adresse m.cournoyer@ville.waterloo.qc.ca.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de l'assemblée du mardi 13 octobre à 19 h.

Donné à Waterloo, ce 28 septembre 2026

Patrick Gallagher, greffier par intérim